

Réf: Dossier 288589

Avis de constitution

SOCIETE « AXIRI & YABAH CORPORATE » en abrégé « AY-CORPORATE »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE, CITE CAFEIERS 7  
VILLA 162, LOT 162, ILOT CAFEIERS 7., Lot 162, Ilot  
CAFEIERS 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 07 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AXIRI & YABAH CORPORATE » en  
abrégé « AY-CORPORATE »

Objet : Commerce général ,  
Monétique,  
Vente d'accessoires et de téléphones,  
Service de livraison,  
Impression,  
Formation marketing digital,  
Formation santé sécurité et environnement,  
Services divers.  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.  
- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée, et généralement, toutes  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilières, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'  
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE, CITE CAFEIERS 7  
VILLA 162, LOT 162, ILOT CAFEIERS 7., Lot 162, Ilot  
CAFEIERS 7

Dirigeant(s) M ASSIRI TANOAH ANGE-LAROCHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02978 du 27/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17349/GTCA/RC/2024 du 27/03/2024

